



ACHETER LES PRODUITS ET SERVICES (PS 01)

NI/APPRO/002

Version : 1.0

Date de validation :

01/06/22

## LETTRE D'INFORMATION

N° **3.132** /CMDT-SA/Holding/DAppro

Bamako, le.. **20 AOÛT 2024**

**Objet :** Additif N°1 au dossier d'Appel d'Offre international n°E1/2024/DA relatif à la fourniture de complexe coton au titre de la campagne agricole 2025/2026.

La Direction Générale de la CMDT SA informe les sociétés voulant déposer une soumission dans le cadre de l'AOI n°E1/2024/DA que l'article 14-2 « Conditions de rejet – Pièces techniques » est amendé comme suit :

### Article 14.2 – Pièces techniques (ANCIEN)

- la non - fourniture de la déclaration du soumissionnaire sur l'origine des fournitures ;
- la non - fourniture de l'attestation du fabricant avec mention du soumissionnaire et relative à l'appel d'offres n°E1/2024/DA ;
- la non - fourniture des spécifications techniques de l'engrais fournies par le fabricant ;
- la non - fourniture d'une fiche technique de l'emballage ;
- la non - fourniture des moyens de transport ;
- la non - fourniture du planning de livraison détaillé.

### Article 14.2 – Pièces techniques (NOUVEAU)

- **la non - fourniture de la déclaration du soumissionnaire sur l'origine des fournitures ;**
- **la non - fourniture de l'attestation du fabricant avec mention du soumissionnaire et relative à l'appel d'offres n°E1/2024/DA ;**
- **la non - fourniture des spécifications techniques de l'engrais fournies par le fabricant ;**
- **la non - fourniture d'une fiche technique de l'emballage ;**
- **la non - fourniture des moyens de transport ;**
- **la non - fourniture du planning de livraison détaillé ;**
- **la non - fourniture d'un échantillon de l'emballage.**

Le Président Directeur Général



Mamadou Moustapha DIARRA